



AVIS DE CONCOURS

Dans le but de pourvoir à ses besoins en personnel, la STEG se propose de recruter par voie de concours sur épreuves et après participation et réussite à un cycle de formation au Centre de Formation de l'Entreprise (C.F.P.K) : 76 Adjoins techniques .

Le recrutement se fera selon les modalités suivantes :

Conditions générales	Lieu et nombre de postes	Conditions de participation au concours	Adresse d'envoi du dossier et dates limites	
<p>1) Niveau scolaire : Etre titulaire d'un :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat :(Années 2006, 2007 et 2008) mathématiques, sciences techniques, sciences expérimentales ou sciences informatiques <p style="text-align: center;">Ou bien</p> <ul style="list-style-type: none"> • DT (Diplôme de Technicien) ou BTP (Brevet de Technicien Professionnel) :(Années 2006, 2007 et 2008) homologué au niveau III de la classification nationale des emplois dans l'une des spécialités suivantes : électricité, électromécanique, électronique télécommunication ou construction métallique <p>NB : Ne sont pas autorisés à participer à ce concours les titulaires des diplômes du 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur ou plus ou les titulaires des Brevets de Technicien Supérieur (BTS).</p> <p>2) Etre de nationalité tunisienne</p> <p>3) Etre né après le 31/12/1978</p>	76 postes répartis comme suit :	<p>1) Etablir l'inscription au concours sur le site www.steg.com.tn</p> <p>2) Envoyer le dossier d'inscription comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un accusé d'inscription sur le site mentionné ci-dessus - Une photocopie de la carte d'identité nationale. - Une photocopie du diplôme. <p>Remarque : Chaque candidat est appelé à choisir un seul lieu de travail sous peine de rejet de sa demande.</p>	<p>Adresse d'envoi : Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz, 38, rue Kamel Atatruk 1080 Tunis.</p> <p style="text-align: center;">Division Recrutement Concours Adjoins techniques</p> <p>Dernier délai d'inscription sur le site : <u>Le 06/01/2009</u></p> <p>Dernier délai d'envoi des demandes : <u>Le 13/01/2009</u> (Le cachet de la poste faisant foi)</p> <p>Date du concours : <u>Le 25/01/2009</u></p> <p>(La date sera confirmée sur la convocation individuelle de participation à ce concours)</p>	
	Lieu de travail			Nombre
	- Tunis			30
	- Bizerte			1
	- Cap bon			6
	- Zaghuan			1
	- Le Kef			1
	- Sousse			1
	- Kairouan			1
	- Kasserine			4
	- Sidi Bouzid			1
	- Sfax			16
	- Djerba			6
- Zarzis	4			
- Gabès	2			
- Borma	2			
Total	76			

Remarques :

- 1) Les dossiers ne répondant pas aux conditions sus-indiquées et qui arrivent à la STEG après le délai sus indiqué ne seront pas pris en considération. Les dossiers fournis ne seront pas restitués aux candidats.
- 2) Les candidats retenus au concours ne seront admis définitivement au Centre de Formation et de Perfectionnement de Khlédia (CFPK) que s'ils répondent aux exigences des critères médicaux particuliers du métier envisagé. Seul le médecin du travail de la Société est habilité à se prononcer sur l'aptitude médicale requise en vue de l'admission définitive.
- 3) Les candidats admis au concours seront formés au Centre de Formation de la Société à Khélidia (CFPK) pendant 7 à 9 mois. Durant la période de formation, ils seront soumis au régime d'internat.